

Présentation

Parce que chaque organisation possède sa propre culture, ses enjeux spécifiques et ses défis singuliers, **nous concevons des formations 100 % sur mesure, exclusivement en intra-entreprise.**

Nos interventions s'adressent à **des groupes à partir de 8 collaborateurs**, afin de favoriser la dynamique collective, l'intelligence du groupe et la mise en pratique directe dans le contexte professionnel réel des participants.

Nos formations couvrent **trois champs complémentaires et stratégiques** :

- **Les politiques de l'habitat**, pour accompagner la montée en compétences sur les enjeux territoriaux, réglementaires et opérationnels.
- **Le management relationnel de projet**, pour renforcer la coopération, le leadership et l'agilité collective dans les projets complexes.
- **L'intelligence artificielle**, pour intégrer concrètement les nouveaux outils et méthodes dans les pratiques métiers.
-

Chaque parcours débute par **une analyse approfondie des besoins et des objectifs de votre organisation**. À partir de cette phase de cadrage, nous construisons **un dispositif pédagogique sur mesure**, intégrant :

- **des cas d'usage réels issus de votre entreprise**, pour garantir la pertinence et l'ancrage opérationnel des apprentissages ;
- **des cas d'usage de l'IA**, pour explorer et expérimenter les leviers d'innovation et de performance applicables à vos métiers.

Ainsi, **chaque formation devient un levier de transformation durable**, conçu comme une réponse précise à vos enjeux, et non comme un modèle standardisé.



Sylvie RUIN, consultante-formatrice-médiateure professionnelle, experte IA et Politiques locales de l'Habitat

Chaque formation est adaptée aux enjeux et défis de
votre organisation

Politiques publiques de l'habitat et logement social

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier les cadres législatifs et les acteurs institutionnels, expliquer leurs logiques d'action, analyser l'impact des politiques sur les dynamiques territoriales et élaborer des recommandations stratégiques adaptées à son contexte.

Programme local de l'habitat : élaboration, mise en oeuvre et évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de concevoir, piloter et évaluer un PLH en maîtrisant son cadre réglementaire, ses étapes de construction et ses outils de suivi, afin de définir une stratégie locale de l'habitat cohérente, opérationnelle et adaptée aux besoins du territoire.

Politique intercommunale d'attribution des logements sociaux

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de concevoir, mettre en oeuvre et piloter une politique intercommunale des attributions en maîtrisant les documents réglementaires (Conférence intercommunale du logement, Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur, Document d'orientation des attributions...) et en animant un partenariat efficace entre collectivités, bailleurs et réservataires, afin de répondre aux besoins locaux et de favoriser la mixité sociale

Gestion de la demande et attribution des logements sociaux

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'analyser les processus de gestion de la demande et d'attribution des logements sociaux en identifiant les enjeux réglementaires, sociaux et territoriaux, afin de justifier ses choix d'attribution et proposer des pistes d'amélioration conformes à la réglementation et adaptées aux besoins locaux.

Le modèle économique du logement social

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'analyser le fonctionnement et les équilibres financiers du modèle économique HLM, en identifiant ses ressources, ses contraintes et ses évolutions, afin d'évaluer la soutenabilité des projets et d'éclairer les choix stratégiques d'investissement des bailleurs sociaux.

La programmation et le montage des opérations de logement social

À l'issue de la formation, l'apprenant aura acquis une vision systémique de la programmation et du montage d'opérations de logements sociaux et sera capable de piloter les projets de construction ou de réhabilitation, d'en assurer le suivi stratégique et financier, et de renforcer le dialogue et la coopération entre collectivités et bailleurs.

Construire une relation partenariale durable entre collectivités et bailleurs sociaux

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de diagnostiquer les enjeux partagés et les zones de friction, formaliser une gouvernance efficace et un cadre contractuel outillé (chartes, conventions de réservation, aides locales/garanties, clauses de suivi), co-construire une programmation opérationnelle pluriannuelle alignée sur le PLH et les besoins territoriaux, et piloter la relation au moyen d'indicateurs, tableaux de bord et revues de performance pour sécuriser les opérations, améliorer l'attribution et renforcer la mixité sociale.

Abattement TFPB et Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » : les clés pour une mise en oeuvre opérationnelle réussie assistée de l'IA

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de maîtriser le cadre réglementaire et les conditions d'éligibilité de l'abattement TFPB, articuler son déploiement avec les objectifs du Contrat de Ville et des politiques de renouvellement urbain, mobiliser les partenaires locaux pour co-construire un programme d'actions territorialisé et mesurable, et piloter le suivi et l'évaluation des engagements pris afin de maximiser l'impact social et urbain dans les quartiers prioritaires

Le management relationnel de projets et/ou d'équipe par la médiation professionnelle et l'IA

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de concevoir et d'utiliser un assistant IA personnalisé pour renforcer ses pratiques de management relationnel de projet, en mobilisant les principes et outils de la médiation professionnelle afin de prévenir les conflits, favoriser la coopération et soutenir la performance collective.

Les usages de l'IA générative dans les pratiques professionnelles quotidiennes

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de comprendre les principes et les outils de l'IA générative, explorer ses cas d'usage selon les métiers, expérimenter son intégration dans des situations professionnelles concrètes et concevoir des bonnes pratiques pour en faire un levier d'efficacité individuelle et collective.

La méthode Keysilia :

- L'analyse approfondie de vos besoins : **1 entretien téléphonique d'une heure**
- Un **déroulé pédagogique "sur-mesure"** adaptés aux bénéficiaires et aux objectifs spécifiques de la formation pour répondre aux besoins identifiés
- **Les usages avant les outils** : les démonstrations portent sur des cas pratiques issus de l'environnement du bénéficiaires.

Pour les personnes en situation de handicap, des mesures d'accompagnement et d'orientations sont mobilisées en lien avec le conseiller Ressources Handicap Formation de l'Agefiph

Me contacter directement pour tout renseignement.

Conditions générales disponibles sur le site internet à disposition sur demande

Sylvie Ruin
Tél : 06 47 08 28 05